



Parks Canada **Parcs Canada**

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Parks Canada
111, rue Water Est
Cornwall, ON
K6H 6S3

Att: Lynn Kalp
#5P300-17-5025/A

MODIFICATION NO 1

Quotations to: Parks Canada Agency
 We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred or attached hereto, the supplies and services listed herein or on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Prix à : l' Agence Parcs Canada
 Nous offrons par la présente de vendre à sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les articles et les services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Title-Sujet Plan de conception pour le mobilier d'extérieure de Parcs Canada	
Solicitation No. - N° de l'invitation 5P300-17-5025/A	Date 14 novembre 2017
GETS Reference No. N° de référence de SEAG NA	
Client Reference No. N° de référence du client	
Solicitation Closes L'invitation prend fin at à 14 :00 on le 5 décembre 2017	Time Zone Fuseau horaire Heure normale de l'est (HNE)
Address Inquiries to: Adresser toute demande de renseignements à : Lynn Kalp lynn.kalp@pc.gc.ca	
Telephone No. N° de téléphone 613-938-5803	Fax No. N° de FAX
Destination of Goods, Services, and Construction: Destination des biens, services et construction : Agence Parcs Canada National	
Nom et adresse de l'entreprise :	
Telephone No. - N° de téléphone : Courriel :	
Name and title of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
_____	_____
Name/Nom	Title/Titre
_____	_____
Signature	Date

Modification #1 Annexe C

Veillez supprimer:

Élé men t n°	Critères d'évaluation
M1	<p>Le soumissionnaire doit fournir de l'information sur trois (3) projets de mobilier sur mesure et/ou d'installations dont il a réalisé avec succès les plans de conception, la conception détaillée, les plans de construction, et/ou les spécifications de la fabrication et/ou de la manufacture, de l'assemblage et de l'installation des articles finaux.</p> <p>Les soumissionnaires peuvent fournir des exemples de projets qui ne relèvent pas du domaine du mobilier ou des installations sous réserve de décrire intelligiblement les raisons pour lesquelles ces projets sont similaires ou comparables aux exigences de la présente DP.</p>
M2	<p>Les exemples de projet doivent avoir été conçus au cours des dix (10) dernières années et la portée, la nature et la complexité de ces projets devront être comparables à celles décrites dans <i>l'annexe A besoin</i>. Le soumissionnaire peut notamment fournir des exemples de projets en cours à condition que le projet ait dépassé le stade de la conception détaillée.</p>
M3	<p>Au moins deux (2) exemples de projets sur trois (3) doivent être des projets terminés pour lesquels le soumissionnaire était l'entrepreneur principal du plan de conception et de conception industrielle.</p>
M4	<p>Le soumissionnaire doit nommer clairement les membres de l'équipe proposés pour le projet de mobilier d'extérieur de Parcs Canada ayant collaboré aux projets fournis à titre d'exemple. Le personnel principal affecté à la conception doit avoir assumé des postes clés en matière de conception dans au moins deux (2) des travaux antérieurs fournis à titre d'exemple.</p>
M5	<p>Pour chaque projet, les soumissionnaires doivent fournir le nom, le titre et les coordonnées d'un client en référence pour chaque projet fourni à titre d'exemple. Le chargé de projet et/ou le directeur du client en référence et/ou le propriétaire/gestionnaire de l'entreprise/organisme du client précédent sont considérés comme des références acceptables. Parcs Canada pourra joindre deux (2) références sur trois (3). Les questions que Parcs Canada posera aux clients en référence sont détaillées ci-après dans la section des critères cotés. Il n'est pas nécessaire de fournir des lettres de recommandation.</p>
M6	<p>L'un des membres de l'équipe de conception proposée doit obligatoirement être un concepteur industriel membre en règle d'un organisme professionnel reconnu. Des pièces justificatives devront être fournies. Les organismes professionnels sont les suivants :</p> <p>http://www.bcid.com/ (BC) (en anglais seulement)</p> <p>https://adiq.qc.ca (Qc)</p> <p>http://acido.info (Ont) (en anglais seulement)</p> <p>L'adhésion à un organisme professionnel autre que ceux mentionnés dans la liste ci-dessus pourra être prise en compte à condition que les critères en matière d'éducation et d'expérience professionnelle dans le domaine de la conception industrielle dudit organisme soient similaires à ceux des organismes mentionnés ci-dessus.</p>
M7	<p>Le membre de l'équipe proposé au critère obligatoire n°6 doit également impérativement avoir participé à au moins deux (2) des travaux antérieurs fournis en exemple.</p>
M8	<p>L'anglais étant la langue de travail du contrat, le concepteur principal et/ou le gestionnaire de projet sélectionné par le soumissionnaire devra posséder un niveau professionnel et technique en anglais afin de pouvoir communiquer.</p>

M9	Le soumissionnaire doit fournir un service de conception graphique et d'édition bilingue français-anglais d'un niveau professionnel et technique pour l'ensemble de la documentation du projet. Ce service pourra être assuré par un employé ou un sous-traitant.
----	---

Remplacer avec :

Élémen t n°	Critères d'évaluation
M1	Le soumissionnaire doit fournir de l'information sur trois (3) projets de mobilier sur mesure et/ou d'installations dont il a réalisé avec succès les plans de conception, la conception détaillée, les plans de construction, et/ou les spécifications de la fabrication et/ou de la manufacture, de l'assemblage et de l'installation des articles finaux. Les soumissionnaires peuvent fournir des exemples de projets qui ne relèvent pas du domaine du mobilier ou des installations sous réserve de décrire intelligiblement les raisons pour lesquelles ces projets sont similaires ou comparables aux exigences de la présente DP.
M2	Les exemples de projet doivent avoir été conçus au cours des dix (10) dernières années et la portée, la nature et la complexité de ces projets devront être comparables à celles décrites dans <i>l'annexe A besoin</i> . Le soumissionnaire peut notamment fournir des exemples de projets en cours à condition que le projet ait dépassé le stade de la conception détaillée.
M3	Au moins deux (2) exemples de projets sur trois (3) doivent être des projets terminés pour lesquels le soumissionnaire était l'entrepreneur principal du plan de conception et de conception industrielle.
M4	Le soumissionnaire doit nommer clairement les membres de l'équipe proposés pour le projet de mobilier d'extérieur de Parcs Canada ayant collaboré aux projets fournis à titre d'exemple. Le personnel principal affecté à la conception doit avoir assumé des postes clés en matière de conception dans au moins deux (2) des travaux antérieurs fournis à titre d'exemple.
M5	Pour chaque projet, les soumissionnaires doivent fournir le nom, le titre et les coordonnées d'un client en référence pour chaque projet fourni à titre d'exemple. Le chargé de projet et/ou le directeur du client en référence et/ou le propriétaire/gestionnaire de l'entreprise/organisme du client précédent sont considérés comme des références acceptables. Parcs Canada pourra joindre deux (2) références sur trois (3). Les questions que Parcs Canada posera aux clients en référence sont détaillées ci-après dans la section des critères cotés. Il n'est pas nécessaire de fournir des lettres de recommandation.
M6	L'un des membres de l'équipe de conception proposée doit obligatoirement être un concepteur industriel membre en règle d'un organisme professionnel reconnu. Des pièces justificatives devront être fournies. Les organismes professionnels sont les suivants : http://www.bcid.com/ (BC) (en anglais seulement) https://adiq.qc.ca (Qc) http://acido.info (Ont) (en anglais seulement) L'adhésion à un organisme professionnel autre que ceux mentionnés dans la liste ci-dessus pourra être prise en compte à condition que les critères en matière d'éducation et d'expérience professionnelle dans le domaine de la conception industrielle, ou dans un autre domaine de conception connexe , dudit organisme soient similaires à ceux des organismes mentionnés ci-dessus.
M7	Le membre de l'équipe proposé au critère obligatoire n°6 doit également impérativement avoir participé à au moins deux (2) des travaux antérieurs fournis en exemple.

M8	L'anglais étant la langue de travail du contrat, le concepteur principal et/ou le gestionnaire de projet sélectionné par le soumissionnaire devra posséder un niveau professionnel et technique en anglais afin de pouvoir communiquer.
M9	Le soumissionnaire doit fournir un service de conception graphique et d'édition bilingue français-anglais d'un niveau professionnel et technique pour l'ensemble de la documentation du projet. Ce service pourra être assuré par un employé ou un sous-traitant.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DU CONTRAT DEMEURENT LES MÊMES